



SYNDICAT DES PERSONNELS DE L'ÉDUCATION EN GUADELOUPE

Pointe-à-Pitre, le 08 juin 2021

RAPPORT D'INFORMATION SUR L'ENSEIGNEMENT DANS LES OUTRE-MER DANS LES TERRITOIRES EN DEPRESSION DEMOGRAPHIQUE

ÉRÈZDIBONNÈ SPEG TÉ LA !

Le SPEG, prend note de la publication d'un rapport par l'Assemblée Nationale au nom de la délégation aux outre-mer sur l'enseignement dans les territoires en dépression démographique.

Même si certaines recommandations ne reflètent pas la ligne syndicale du SPEG, il convient de préciser que ce rapport fait suite au mouvement de grève générale, initié et orchestré par le SPEG, en janvier 2020 et fait état, en partie, du résultat de son analyse :

- Non prise en compte du contexte guadeloupéen dans la politique éducative,
- Inadaptation des moyens pédagogiques et matériels aux réalités locales,
- Un échec scolaire massif inacceptable,
- Logique comptable au détriment d'un enseignement de qualité ...

Le SPEG n'a jamais cessé depuis des décennies, de mettre en exergue tous les maux de l'école en Guadeloupe.

Mais il est temps, maintenant de passer des paroles aux actes.

I JA KA TA ! LÉKÒL GWADLOUP PA BATA !

Le SPEG revendique la prise en compte des réalités locales dans toutes les décisions de politique éducative.

Le SPEG exige que le moratoire de 5 ans relatif à la suspension des suppressions de postes dans l'académie de Guadeloupe soit effectif afin que les moyens soient maintenus dès la rentrée prochaine pour la réussite de tous les élèves de Guadeloupe.

Le Conseil Syndical du SPEG